



Contre la précarité énergétique et pour l'insertion professionnelle : le pari de Soléni dans l'Isère

C'est pour lutter contre la précarité énergétique des ménages que le groupe Ulisse a créé Soléni en 2011. L'innovation de ce service de conseil en énergie réside dans deux particularités: l'accompagnement des ménages en précarité énergétique à leur domicile et l'embauche de salariés en parcours d'insertion professionnelle pour réaliser cet accompagnement. Les collectivités locales, les bailleurs ou encore les fournisseurs d'énergie font appel à Soléni lorsqu'ils identifient des ménages en difficulté. À la clé pour les habitants, des conseils personnalisés et des améliorations techniques (installation de matériels

économiques, réalisation de petits travaux de confort thermique) pour faire baisser la facture mais surtout se sentir mieux chez soi !

Conventionnée entreprise d'insertion avec l'État, via sa branche énergie, Ulisse réfléchit actuellement au développement d'une plateforme web pour les prescripteurs ainsi qu'à l'essai-mage de Soléni sur l'ensemble de la région voire au-delà.

••• Contact : jjcalvier@ulisse38.com

-> [Lire cet article des cahiers du Développement Social Urbain n°64 dans son intégralité en cliquant ici](#)

